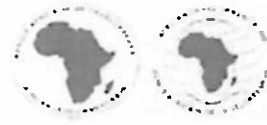




Ministère de l'Elevage



Programme de Développement Inclusif des Filières de l'Élevage dans la zone de l'Awkar Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt N° : 03 /CPMP / ME /Programme Awkar PI/2026

Services de Consultant : Services de consultant (bureau d'études ou cabinet) pour l'élaboration des notices d'impact environnementales et sociales (NIES) et des plans de gestion environnementaux et sociaux (PGES) du programme Awkar Phase I

Financement : Fonds Africain de Développement (FAD)

Référence de l'accord de financement : N° : 2100150044855

1. Contexte

Le gouvernement mauritanien a mobilisé un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'exécution de la première phase du Programme de Développement Inclusif des Filières de l'Élevage dans la zone de l'Awkar (Programme Awkar – Phase I). L'UGP du programme a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat de service d'un consultant pour l'établissement des notices d'impact environnementales et sociales (NIES) et des plans de gestion environnementaux et sociaux (PGES) du programme Awkar Phase I. La mise en œuvre de la première phase du programme Awkar implique la réalisation de diverses infrastructures agropastorales (forages, station vétérinaire, marchés à bétail, mini-laiteries, etc.) essentielles à la valorisation des ressources agropastorales de la zone de l'Awkar Dhar. Sur la base de l'étude d'impact global réalisé au moment de l'évaluation, le programme a été classé dans la catégorie 2 en matière d'impact environnemental. A noter que la sensibilité écologique de la zone de l'Awkar et la complexité des dynamiques sociales des communautés riveraines exigent une vigilance particulière. Cette mission répond à l'impératif de décliner les orientations environnementales globales en analyses d'impact localisées pour chaque site d'intervention.

2. Objet de l'AMI

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la sélection d'un cabinet / bureau d'études qualifié pour :

- Identifier les impacts directs, indirects et cumulatifs de chaque ouvrage sur l'écosystème fragile de l'Awkar et sur le mode de vie des populations riveraines ;
- Veiller au respect strict du code cadre de l'environnement (Loi 2000-045), du code pastoral (Loi 2000-044) et de la sauvegarde opérationnelle 1 (SO1) de la BAD ;
- Mener des consultations inclusives pour prévenir les conflits d'usage (notamment autour des points d'eau) et favoriser l'adhésion des bénéficiaires ;
- Collaborer avec les ingénieurs des bureaux d'études techniques (génie civil/rural) pour ajuster les variantes techniques (localisation, matériaux, emprise) en fonction des sensibilités environnementales ;
- Traduire les recommandations des notices d'impact en clauses contractuelles claires et budgétisées dans les dossiers d'appel d'offres (DAO).

3. Zone d'intervention

L'étude couvrira la zone d'intervention du programme (Awkar Dhar). Elle portera spécifiquement sur chacun des sites préalablement identifiés pour l'implantation des infrastructures agropastorales.

4. Profil requis du cabinet

Le cabinet ou bureau d'études devra répondre aux critères suivants :

- Justifier d'au moins huit (8) ans d'expérience dans les études environnementales et sociales, le développement rural ou les infrastructures agropastorales ;
- Justifier d'une expérience au cours des dix (10) dernières années dans les domaines NIES ou études similaires.
- Disposer d'une bonne connaissance de la réglementation environnementale et sociale en vigueur en Mauritanie ainsi que des exigences de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;

- Démontrer une expérience dans la conduite de consultations publiques, d'enquêtes socio-économiques et de missions de terrain en milieu rural ;
- Disposer des ressources humaines et des moyens logistiques nécessaires à la réalisation des missions dans les délais requis ;
- Fournir des attestations de bonne exécution ou de services faits relatives à des missions similaires.

5. Contenu du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt (DMI) doit comprendre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du Programme ;
- Une présentation du cabinet mettant en évidence son statut juridique, son organisation, ses domaines d'intervention et son expérience générale ;
- Les références techniques du cabinet relatives aux missions, accompagnées des attestations de bonne exécution ou de services faits ;

6. Une short liste de six candidats sera établie suivant la grille d'analyse ci-dessous

Critères	Total Points	Sous- critères
Expériences générales	30	Expérience générale dans les domaines des études environnementales et sociales, le développement rural ou les infrastructures agropastorales, sur 30 points à raison de 5 points/référence
Expériences spécifiques	70	Expérience au cours des dix (10) dernières années dans les domaines NIES ou études similaires à raison de 7 points/référence

7. Méthode de sélection : Le recrutement du prestataire s'effectuera suivant la modalité de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions de la « Politique de passations des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque », [édition Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>].

8. Modalités de soumission

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être remises à l'adresse : Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage, Lot No140 – Ilot PR(ISKAN)-Tevragh – Zeina – Nouakchott Ouest - Mauritanie, Tél:+222 44 00 44 74. au plus tard le 24/08/ 2026 à 12h :00min en précisant dans l'objet : « Manifestation d'intérêt pour l'élaboration des notices d'impact environnementales et sociales (NIES) et des plans de gestion environnementaux et sociaux (PGES) du programme Awkar Phase I ». Les Termes De Référence (TDR) peuvent être téléchargés à partir du site du Programme de Développement Inclusif des Filières de l'Élevage dans la zone de l'Awkar (Programme Awkar – Phase I) : www.programme-awkar.org.

**Le Coordonnateur
Ahmed Salem El Arbi**

